

Château de Paris-Jardins

Jean Régin, Président de la Cour Royale des Monnaies, prêtre de l'Oratoire est le premier propriétaire connu du domaine de Draveil composé de la terre et de la ferme de Braban en 1597. La propriété reste dans la famille mais, en 1644, les héritiers endettés sont obligés de vendre. Jusqu'en 1720, quatre propriétaires se succèdent et conservent la grosse maison de campagne. A cette date, le fermier général Marin de La Haye, propriétaire à Paris de l'hôtel Lambert, transforme en « château » la maison achetée à François Lemaistre, conseiller au Parlement, en réutilisant une partie des anciennes maçonneries. De nombreux communs, détruits en 1779, encadraient alors la cour d'honneur et l'avant-cour fermée par une grille flanquée de deux pavillons bas.

Au siècle des Lumières, le château est décrit comme un petit Versailles, pour son parc, ses pièces d'eau et ses proportions. Après des destructions dans les années 1780, il a été préservé ou restauré au XIX^e siècle par les propriétaires successifs, des notables tels que Daniel Parker, William Courtenay, Désiré Dalloz, Charles Seguin et Jules-Joseph Laveissière.

C'est Lord W. Courtenay, propriétaire de 1821 à 1835, qui fit accrocher au sommet de la grille en fer forgé, le blason, sur lequel deux sangliers soutiennent un écu rond entouré de la devise « Ubi lapsus quid feci » ou « Où est le fautif, qu'ai-je fait ? ».

La transformation de Paris sous le Second Empire a entraîné une profonde modification sociale avec le rejet des classes populaires dans les arrondissements périphériques dans des conditions sanitaires précaires. Sur un modèle importé de Grande-Bretagne, naît l'idée de construire des "villes à la campagne", dans un esprit mutualiste. Ainsi se forme le projet d'une cité-jardin à la française sous le nom de Cité Coopérative de Paris-Jardins. Ces fondateurs sont directement inspirés par les principes du socialisme et rêvent de mettre en place un ensemble communautaire. Il apparaît que le parc du château de Draveil, proche de la gare de Juvisy, constitue un lieu idéal. Le 30 août 1911, les coopérateurs (employés de commerce et ouvriers) de Paris-Jardins deviennent propriétaires du domaine. Ils souhaitent créer une « ville-jardin » inspirée du modèle anglais. Il le divise en 320 lots selon un plan d'ensemble dressé par l'architecte Jean Walter, membre de la société française des habitations à bon marché.

Ce plan s'attache à préserver le tracé des allées et les éléments pittoresques du parc dessiné au XVIII^e siècle et remanié en jardin romantique au siècle suivant.

Edifiés principalement en deux tranches (1912-1914 et 1919-1933), les pavillons doivent se conformer aux normes financières des HBM selon un cahier des charges qui prévoit le recours obligatoire à un architecte agréé par la société.

Les frais d'entretien du Château sont élevés et il faut réaliser les réseaux d'assainissement, d'eau courante et d'électricité. La Cité doit se résoudre à vendre les boiseries Louis XV du grand salon à Arnold Seligman, collectionneur américain qui les offre, en 1928, au Musée de Philadelphie où le salon est reconstitué sous le nom de *Draveil Room* (<http://www.philamuseum.org/collections/permanent/42061.html><http://www.philamuseum.org/collections/permanent/42061.html>).

Au début des années 80, les sociétaires rétabliront dans le salon du château une décoration en stuc inspirée des boiseries initiales. Il est aujourd'hui appelé *Salle Philadelphie*.

Une vie sociale extrêmement importante se développe sous forme d'activités théâtrales, de soirées, de fêtes enfantines, l'orangerie du château étant transformé en salle de spectacle. Dans la seconde partie du XX^{ème} siècle, Paris-Jardins devient une cité calme, cossue dont la composition sociologique a bien évolué depuis l'époque de ses concepteurs. Chaque propriétaire est toujours porteur de la part sociale de la Cité Coopérative attachée à son lot et le conseil d'administration de la Cité joue à la fois le rôle d'un syndic et d'un conseil syndical. La vie sociale est toujours assez intense à l'intérieur de la cité grâce à deux associations, *Culture et Loisirs de Paris-Jardins* et *Les Amis de l'Histoire et du Patrimoine de Paris-Jardins*.

En 1997, une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) devenue AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) a été mise en place pour aider à la préservation des dimensions naturelle et patrimoniale de la « première cité-jardin française ».